



COMMISSION DES COMPETITIONS SENIORS

Ces décisions peuvent être frappées d'appel devant la COMMISSION GENERALE D'APPEL du DISTRICT.

Il doit être interjeté par Lettre Recommandée, soit par télécopie ou par courrier électronique (avec accusé de réception) obligatoirement avec en tête du club, dans un délai de 7 jours, à compter de la date de parution sur le Bulletin Officiel. Le droit de constitution et d'instruction du dossier, sera directement débité sur le compte du club.

Réunion du Lundi 15 Avril 2024

Présents : M. GILLES (Président), Mmes GUEGAN, NICOLAS

Excusé : M. RANC

SECTEUR CHAMPIONNAT

Les demi-finales du championnat D3 se dérouleront le **Samedi 1^{er} Juin 2024** à MAILLANE (16h et 18h).
Le tirage au sort se fera au District après parution des classements.

Les Finale D2 et D3 se joueront le **Samedi 08 Juin 2024** à CAMARET (D3 à 16h00 et D2 à 18h)

Les rencontres D2 N° 26501758 : **MOLLEGES EYGALIERES 1 / GOULT ROUSSILLON 1** du 12/05 et D3 N° 26502290 : **MOLLEGES EYGALIERES 2 / GOULT ROUSSILLON 2** du 12/05 sont avancées au Samedi 11 Mai 2024 à 16h00 et 18h00, pour cause d'arrivée de la flamme olympique à Eygalières le Dimanche 12 Mai.

Demande de rencontre avancées :

D4 : NYONS / GRES D'ORANGE -> Manque accord club
D3 : FCEA / ST DIDIER PERNES -> Manque accord club
D2 : CAMARET / SORGUES -> Manque accord club
D1 : CAMARET / VEDENE -> Manque accord club
D2 : VELLERON / MONDRAGON -> Manque accord club

D3 :

Le match N° 26502423 : **GORDES ESP / BOULBON** du 08/05 pourrait éventuellement se jouer le Mercredi 24/04 à 19h00 après accord écrit des 2 clubs.

D4 :

Le match N° 26539335 : **AVIGNON AC / SAHUNE** du 21/04 se jouera à 17h00

Le match N° 26504545 : **DENTELLES FC / CARPENTRAS FC** du 28/04 se jouera à 10h30 à SABLET